

Enquête sur les oiseaux nicheurs des marais de Redon en 1992

Guy-Luc CHOQUENE

Pendant le printemps 1992, un effort particulier a été fait par le Groupe Ornithologique dans l'extrême Sud-Ouest du département d'Ille-et-Vilaine.

La région des marais de Redon est à cheval sur trois départements : l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique.

L'objectif était de réaliser un inventaire des oiseaux nicheurs des marais de Redon.

I Situation géographique de la zone étudiée

Le long de la Vilaine et de certains de ses affluents s'étendent d'importantes zones marécageuses (Gannedel, Murin, Codilo, Mortier de Glénac,...), de part et d'autre de la ville de Redon, sur environ 10000 hectares .

L'étude s'est effectuée le long du cours de la Vilaine, sur 35 kilomètres, de Langon (35) au Nord à Rieux (56) au Sud. Environ 22 kilomètres de rives ont également été prospectées sur deux affluents, l'Oust et l'Arz.

II Historique

La construction en 1970 du barrage d'Arzal et sa mise en service a considérablement modifié le bassin de la Vilaine.

Ce barrage, édifié à 8 kilomètres de la mer, détruisit la zone estuarienne de la Vilaine qui remontait jusqu'à Redon. Cette profonde transformation s'est accompagnée de la rectification du cours de la Vilaine dans sa partie nord, d'endiguements, de la création de canaux, de la mise en culture de certains marais et de remembrements.

Tous ces travaux d'assèchement ont fait disparaître l'unique zone d'hivernage de l'Oie rieuse. Auparavant de 30 à 500 étaient notées chaque année (jusqu'à 3000 dans les années 40).

La Barge à queue noire et le Chevalier gambette ont perdu également leurs sites de nidification.

III Modalité de l'étude

Dans le cadre de l'étude, afin d'être le plus efficace possible, des journées concertées de prospection sont organisées.

Ces différentes journées permettent de réunir 36 personnes.

Une répartition des zones à étudier est élaborée de façon à visiter un maximum de sites.

Des écoutes nocturnes sont également programmées.

Une fiche de prospection est mise en place avec toutes les espèces susceptibles d'être rencontrées.

Une codification est même envisagée pour préciser le statut des oiseaux rencontrés. Cette codification a déjà été utilisée pour l'Atlas Breton.

IV Résultats

Grèbes : Peu de sites favorables à la reproduction de ces oiseaux. Le lac de Murin accueille un seul couple de Grèbe huppé. Le nid est situé au milieu du plan d'eau.

Un Grèbe castagneux est également observé sur l'étang.

Héron cendré : 3 colonies de reproduction sont connues depuis de nombreuses années :

- marais de Gannedel/La Chapelle de Brain : 60 couples
- marais de l'Hôtel Bernard/St-Dolay : 15-20 couples
- étang de Calléon/St-Jacut les Pins : 15 couples

Une autre colonie existe également en dehors de la zone étudiée dans la vallée de l'Isac (environ 15 couples).

La colonie de Gannedel après une rapide croissance jusqu'à 100 couples en 1984, a regressé et semble actuellement stagner.

Autres ardéidés : Un Héron gardeboeufs est observée dans une prairie paturée près de la colonie de Gannedel.

Le Butor étoilé est noté en mars au lac de Murin et dans le marais de Boro. Il n'est pas recontacté ensuite.

Malgré les recherches, le Blongios et le Bihoreau n'ont pas été trouvés.

Canards : Du fait de la sécheresse peu de canards sont présents dans les marais de Redon cette année. Toutefois, le Canard souchet et les Sarcelles d'hiver et d'été se sont reproduits.

Dans le cadre d'enquêtes précédentes les Canards pilets, chipeaux et milouins ont été trouvés nicheurs dans les marais de Gannedel et de Murin.

Rapaces : Le Busard des roseaux est le rapace le plus typique du marais, sa population semble stable (11 couples en 1992).

Le Milan noir niche également dans la zone recensée.

Le Busard Saint-Martin, la Bondrée apivore et le Faucon hobereau se reproduisent aux abords des marais.

Une seule femelle de Busard cendré est notée en vol à Gannedel. Cet oiseau est toujours aussi rare dans notre région.

Les rapaces nocturnes (Effraie, Hulotte, Chevêche et Moyen-Duc) bien présents nichent également à la périphérie du marais.

Rallidés : Pendant l'enquête, 9 Râles d'eau chanteurs sont recensés. Du fait des nombreuses possibilités d'accueil pour cet oiseau, la population doit être plus importante.

La Marouette ponctuée entendue à Murin en 1991, n'a pas été recontactée dans les marais de Redon.

Bien que certains sites semblent encore favorables au Râle des genêts, les derniers contacts avec cet oiseau datent de 1984 (3 chanteurs à Beslé) et de 1985 (2 chanteurs à Massérac). La sécheresse a favorisé cette année les cultures dans les zones inondables au détriment des prairies de fauche.

Limicoles : Après avoir subi une forte régression, la Vanneau huppé semble maintenir une population d'environ 40 à 60 couples. L'assèchement et la mise en culture des prairies est à l'origine de sa faible population. Lors de l'enquête de 1979, 30 à 40 couples étaient notés dans le marais de Gannedel. En 1992, le même site accueille 2 couples accompagnés de quelques individus.

La Bécassine des marais n'a pas été notée cette année.

Bien que nichant tous les ans, les effectifs du Petit gravelot sont très fluctuants.

Des Chevaliers guignettes et gambettes isolés sont notés le long de la Vilaine au Sud de Redon.

Laridés : La seule colonie connue de Mouettes rieuses est installée dans le marais de Codilo et composée d'environ 50 couples. Malgré une baisse importante des effectifs depuis une dizaine d'années, la population des laridés des marais de Redon se maintient :

- 100 nids en 1972 au lac de Murin
- 22 nids en 1979 à Murin et 150 à 200 couples au marais de Gannedel
- 100 à 200 couples en 1982 au marais de Codilo
- 40 nids en 1989 à Codilo.

Les Guifettes noires et moustacs ont niché occasionnellement à Murin jusqu'en 1980. Depuis, il semble qu'il n'y a pas eu de nidification.

Cette année, 5 Guifettes noires stationnent au sud de Redon pendant quelques jours en mai sans preuve de reproduction.

Un Goéland cendré est également observé dans le même secteur.

Gorgebleue à miroir : La nouveauté dans le bassin de la Vilaine est l'apparition récente de la Gorgebleue. En 1992, 6 sites sont occupés par cette espèce. La reproduction est confirmée par un couple nourrissant des jeunes dans le Mortier de Glénac.

La présence de la Gorgebleue dans la zone étudiée, est peut-être due à une extension vers le Nord de la population de la Grande Brière. Cette acquisition semble récente puisqu'auparavant seules 2 données en période de nidification ont été notées en 1991. Les différentes observations effectuées au cours du printemps constituent les premières preuves de reproduction de l'espèce dans les marais de Redon.

Les observations concernant la Gorgebleue en 1992 :

- Les Marioux / Fégréac (44) : 1 chanteur cantonné
- Le Grand Nord / St-Perreux (56) : 1 couple
- Mortier de Glénac (56) : 1 couple nicheur + 1 mâle cantonné

- Marais de la Gargouille / Ste-Marie de Redon (35) : 1 chanteur cantonné
- Marais de Gannedel / La Chapelle de Brain (35) : 1 couple cantonné
- Lac de Murin / Massérac (44) : 1 chanteur cantonné et transportant de la nourriture + 1 autre mâle

Fauvettes : Les Fauvettes aquatiques (Rousserolles, Bouscarles, Phragmites et Locustelles) ainsi que les Bruants des roseaux sont très nombreux et semblent en augmentation.

La population de Rousserolles effarvates dans le marais de Gannedel était :

- en 1985 de 37 chanteurs contactés,
- en 1992, l'opération concertée a permis de noter 84 chanteurs.

Cette différence dans les résultats bien qu'importante ne permet pas d'affirmer que la population a doublé. Les recensements n'ont pas été effectués de la même façon. Néanmoins lors de l'enquête de cette année, tous les chanteurs n'ont pu être contactés du fait de l'impossibilité de prospecter autour de la héronnière.

La population de Gannedel peut être raisonnablement estimée à 120 chanteurs.

La Cisticole des joncs n'a pas été retrouvée dans les marais de Redon depuis l'hiver fatal de 1985.

Autres passereaux : Les Bergeronnettes printanières et les Tarier des prés, passereaux typiques des prairies inondables, sont toujours bien présents dans le bassin de Redon. Il semble néanmoins que la population du Tarier ait diminué ces dernières années.

Durant l'enquête, 2 Bergeronnettes flavéoles sont notées. Du fait de leur présence quasi-régulière dans les marais redonnais, il est fort probable que cette espèce soit nicheuse dans la zone étudiée.

Une petite colonie d'Hirondelles de rivage subsiste dans une sablière à Rieux. Les 30 couples nicheurs constituent un vestige dans les marais de Redon depuis la disparition en 1990 de la colonie de Port de Roche (200 trous occupés en 1982). Celle de Rieux a aussi régressée depuis 10 ans (plus de 50 couples nicheurs en 1982).

Un seul Bruant proyer chanteur est noté pendant l'opération. L'espèce en limite de répartition semble régresser dans la région redonnaise. Paradoxalement, ce même oiseau se porte bien et voit augmenter ses effectifs dans la vallée de la Seiche située à environ 50 kilomètres au Nord-Est.

Avec l'implantation progressive des peupliers dans le marais, le Lorient d'Europe verra probablement ses effectifs augmenter dans les prochaines années.

V Conclusion

L'apparition de la Gorgebleue est intéressante et son extension sera à suivre. La présence de cet oiseau dans les marais de Redon suscite quelques questions. Cette population est-elle issue d'une extension vers le Nord des oiseaux de la Brière (sous-espèce Atlantique : *Luscinia svecica namnetum*) ou d'une implantation avancée de la sous-espèce continentale (*Luscinia s. cyanoleuca*) actuellement présente en baie de Seine ?

Pour la première solution, bien qu'elle soit très plausible, l'absence de salinité en amont de Redon mettrait en défaut la théorie que la Gorgebleue atlantique est inféodée aux milieux salés ou saumâtres. Concernant la sous-espèce continentale, l'éloignement de la population la plus proche rend douteuse sa présence dans la vallée de la Vilaine. Seule la capture permettra la détermination de la sous-espèce et apportera la réponse attendue.

L'absence de contact avec le Râle des genêts ne signifie pas obligatoirement sa disparition complète des marais redonnais. Cet oiseau sera à rechercher au cours du printemps 1993 dans le secteur Avesac-Masserac.

La régression du Vanneau huppé et du Bruant proyer sera également à surveiller.

Une présence plus importante des ornithologues dans la vallée de la Vilaine serait profitable pour une meilleure connaissance du statut de l'avifaune et ralentirait probablement les aménagements hostiles à l'environnement.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette enquête et plus particulièrement Lionel Gohier, Patrice Péron et Jo Le Lannic pour leur précieuse collaboration dans la réalisation de l'étude.

